

LE BILLET DU PRÉSIDENT



1993, ANNÉE DU CHANGEMENT ?

Après 1992, l'année des exploits, eu égard aux résultats de nos joueurs dans le cadre des Jeux Olympiques, des tournois internationaux et de la Coupe Davis, assistera-t-on en 1993 à l'année du changement ? Tout porte à le croire car le Comité central de Swiss Tennis n'a pas hésité à inscrire à l'ordre du jour de la prochaine assemblée des délégués, non seulement les projets de révision des finances et des structures, mais également des statuts, sans oublier le projet concernant la promotion des jeunes. Au niveau des finances, le principe de causalité demandé par les délégués a été concrétisé. Celui qui engendre des frais doit en assurer le financement; c'est la raison de la réintroduction de la cotisation des équipes IC. Cette notion de causalité ne doit pas faire oublier la notion de solidarité indispensable à toute association et qui est matérialisée par la nouvelle cotisation de membre. Enfin, concernant la cotisation par court, l'objectif fixé dans le rapport du Groupement Genevois des Clubs de Tennis n'a pas été atteint, mais les progrès sont substantiels. L'avenir dira si cette solution intermédiaire était préférable à celle définie dans ledit rapport. La mise sur pied d'un plan quadriennal des finances correspond à une innovation sans précédent. Quel en est l'objectif ? La confiance par la transparence. En effet, la publication de la planification implique une volonté d'ouverture de Swiss Tennis en direction de tous ses membres, ce qui tendra à moyen terme à renforcer leur confiance envers la direction. Depuis de nombreuses années, chacun se plaisait à relever la lourdeur et le coût des structures de l'association faitière. Le rapport de la commission ad hoc leur donne un grand coup de balai et propose de simplifier la hiérarchie. Suppression du comité d'administration, réduction du nombre de membres du comité central, redéfinition et nouvelle répartition des tâches,

telles sont les nouveautés que révèle ce rapport ambitieux. Le Groupement Genevois des Clubs de Tennis est fier d'avoir contribué de manière concrète à ces projets, tant de manière directe en participant activement à la Commission des finances, que de manière indirecte, notamment par la remise en cause des coûts des structures, qui a abouti à leur réforme. S'adapter à la réalité d'aujourd'hui, tel pourrait être le fil conducteur de la révision des statuts de Swiss Tennis. Introduction des dispositions concernant la révision des finances et des structures, modernisation de certaines dispositions statutaires, telles sont les principales propositions qu'ont débattues les délégués. A l'image de sa sœur aînée, le Groupement Genevois des Clubs de Tennis se remet également en question. Une révision de ses statuts figure aussi à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale. Réforme ou révolution ? Tel est l'enjeu qui est présenté aux clubs genevois. L'année 1993 a déjà révélé deux nouvelles figures genevoises sur le plan national: Mlle Caecilia Charbonnier et M. Mathieu Aeschmann, nouveaux champions suisses juniors hiver respectivement en cat. IV et cat. III. Qu'ils reçoivent nos plus vives félicitations. Le portrait de ce dernier par Nathalie Gerber vous fera mieux connaître ses motivations et ses ambitions. Quatre clubs auront le privilège de fêter un anniversaire au cours de la présente année. Le TC Bernex et le TC Pregny-Chambésy fêteront tous deux leur quinze ans d'existence. Le TC Swissair soufflera sur un gâteau de vingt bougies et enfin le TC Lancy fêtera soixante-cinq ans d'activités et de dynamisme. Bravo à ces quatre clubs qui participent pleinement au succès du tennis genevois. Ce billet ne peut s'achever sans rendre un dernier hommage à M. Alexandre Réviol, président du TC Services Industriels, décédé à la fin de l'année écoulée, après plus de quarante années de présidence. Le Groupement Genevois des Clubs de Tennis gardera le souvenir d'une personne infatigable et pleine de volonté. Avec le retour des beaux jours et du printemps, chacun ressent à nouveau l'envie de jouer au tennis en plein air, de retrouver l'atmosphère de son club, en un mot, d'entamer une nouvelle saison avec détermination et courage.

Excellente saison à toutes et à tous.

SOMMAIRE

Le billet du président.....	1
En route pour l'an 2000	3
Caecilia et Mathieu: premier titre à Lucerne	3
Mathieu Aeschmann: un attaquant lucide.....	5
Lucio Bizzini: la psychologie au service du sport	7
Succès franco-malgache à Vessy	11
Après 42 ans de présidence, Alexandre Réviol s'en est allé .	13
Billet du président romand	15

IMPRESSUM

Editeur : Sprint Editions - Ch. Bonardelly - 6, rue de la Colline CP 236 - 1211 Genève 9 - Tél. 022/320 25 55.

Organe officiel du Groupement genevois des clubs de tennis M. Roger Servettaz, Président - 17, chemin Bassy - 1247 Anières.

Rédacteur responsable : M. Philippe d'Espine - c/o Journal de Genève, Case postale - 1211 Genève 11 - Tél. 022/311 55 11 (entre 14 h et 16 h).

Nathalie Gerber a également collaboré à ce numéro. Toutes les photos, sauf mention spéciale, sont de Team Reporters.

Régie des annonces : Tedima AG, 4125 Riehen.

Imprimeur : Sprint SA - Case postale 236 - 1211 Genève 9 - Tél. 022/320 25 55.

Tirage : 25 000 exemplaires.

Photo de couverture: Mathieu Aeschmann, champion suisse catégorie III.